

Montant du Fonds Barnier

Bilan des actions financées par ce Fonds

Au 31 décembre 2014, le solde du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) est de 218 millions d'euros. Avec une alimentation à hauteur de 190 millions d'euros par an, les prévisions de dépenses sur les prochaines années sont supérieures aux recettes. Ce déséquilibre, s'il perdure, entraînera un résultat déficitaire, actuellement prévu pour 2020. La gestion du FPRNM et en particulier l'optimisation de cette gestion sont des enjeux prioritaires afin de poursuivre la mise en œuvre de mesures de prévention sur les territoires. Le FPRNM est alimenté par un prélèvement sur les primes additionnelles relatives aux catastrophes naturelles des contrats d'assurance. Ce pourcentage, initialement de 2%, a fortement évolué. Il est actuellement à hauteur de 12%.

L'augmentation du pourcentage de prélèvement et les prévisions déficitaires peuvent aussi être remises en perspectives avec la diversification des missions du FPRNM depuis son institution en 1995. Ainsi, s'il était dédié en première mesure à l'indemnisation des expropriations des biens exposés à certains risques naturels, douze lois ont élargi son champ d'application au financement de mesures liées à la prévention entre 1995 et 2013.

Actuellement, les missions du FPRNM sont les suivantes :

- **Les mesures de délocalisations** : Acquisitions amiables, Expropriations, Résorption de l'habitat indigne en outre-mer
- **Les dépenses d'évacuation temporaire et de relogement**
- **Les mesures de réduction de la vulnérabilité face aux risques** : opérations de reconnaissance et les travaux de comblement ou de traitement des cavités souterraines et des marnières ; études et travaux de réduction de la vulnérabilité imposés par un PPRN ; études, travaux ou équipements de prévention ou de protection des collectivités territoriales ; études et travaux de mesures parasismiques dans les zones les plus exposées ; études et travaux de mise en conformité des digues domaniales contre les crues et les submersions marines
- **Les études et actes réglementaires de l'Etat** : élaboration des plans de prévention des risques naturels prévisibles PPRN et l'information préventive ; campagnes d'information sur la garantie « Cat-Nat » ; cartes d'aléas en application de la Directive Inondations

En termes de dépenses financées par le Fonds Barnier sur la période de 2010 à 2014, soient plus de 900 millions d'euros, les trois quarts sont alloués aux inondations (débordement de cours d'eau et submersion marine) comme illustré en Figure 1.

Les financements ont été alloués pour moitié aux mesures de délocalisations de biens, avec un impact fort de l'événement Xynthia sur ce type de dépenses. 40% des financements concernent les études et travaux de réduction de la vulnérabilité face aux risques, qui incluent le financement des projets PAPI-PSR, comme illustré en Figure 2.

A la lumière des tensions budgétaires auxquelles sera soumis le FPRNM, la diversité des actions financées par le FPRNM nécessite, afin d'optimiser sa gestion, un suivi, une programmation mieux identifiée ainsi que la priorisation des catégories d'actions financées. Les principes d'équité de traitement des territoires et des citoyens posés par la SNGRI dans l'allocation des ressources issues de la solidarité nationale devront aussi être appliqués.

MRN, mars 2016

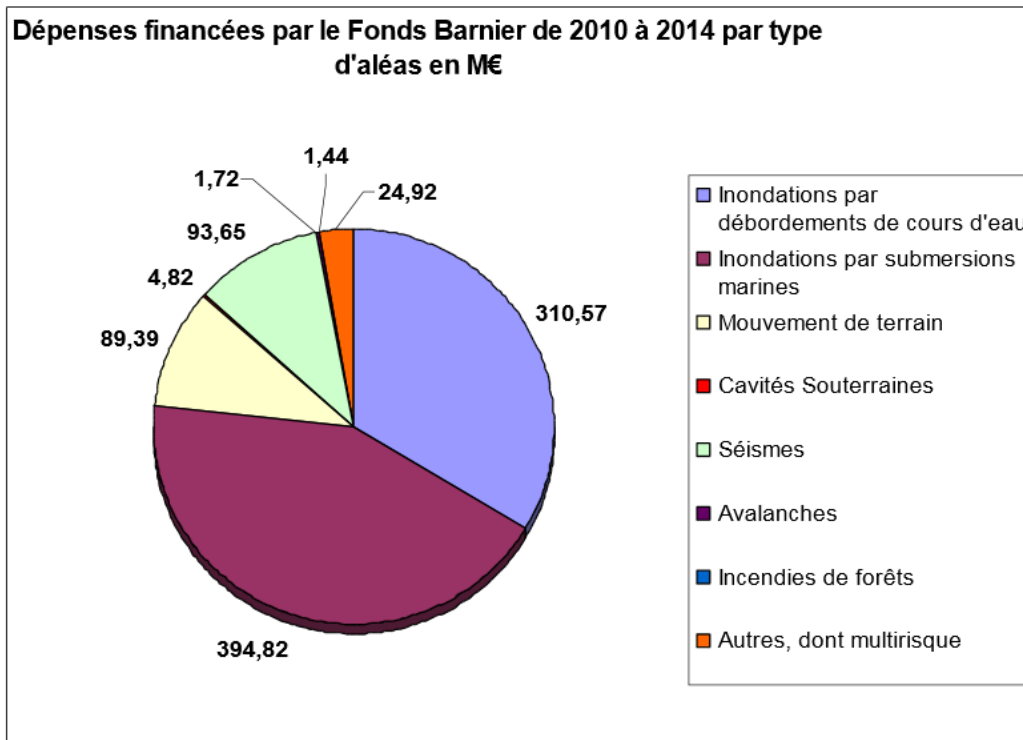


Figure 1 - Allocation du FPRNM par type d'aléa

(Source : Annexe au projet de loi de finances 2016 ; rapport sur la gestion du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs)

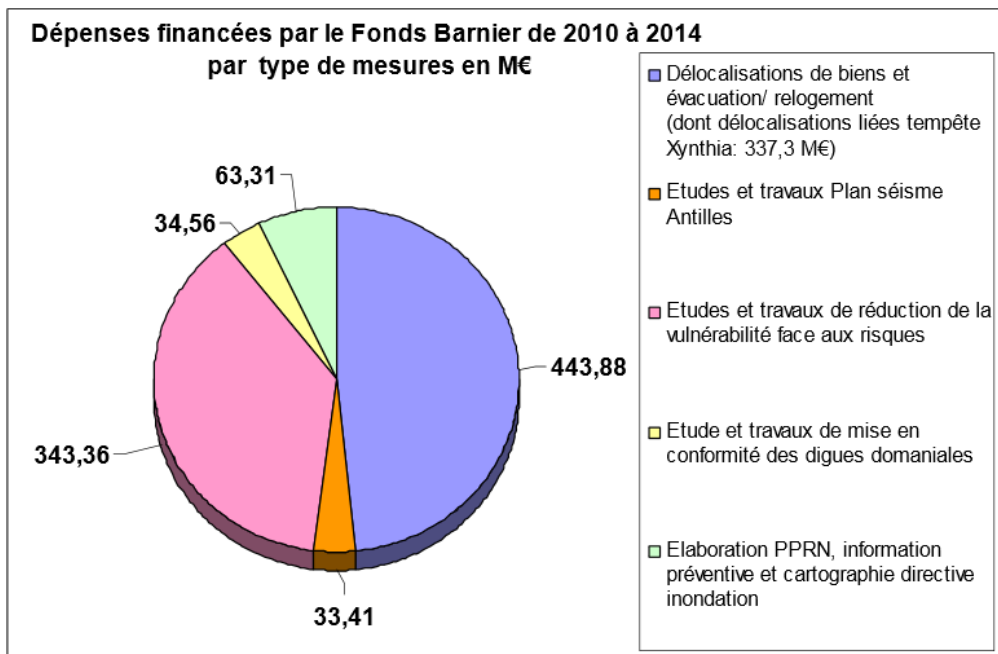


Figure 2 - Allocation du FPRNM par type de mesures

(Source : Annexe au projet de loi de finances 2016 ; rapport sur la gestion du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs)